

Ecrit par le 3 novembre 2025

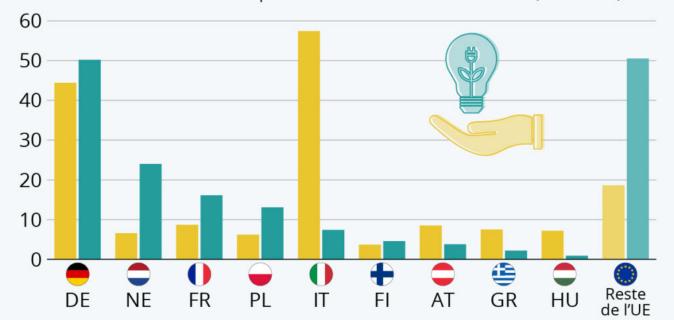
Où l'énergie verte peut aider à s'affranchir du gaz russe

Où l'énergie verte peut aider à s'affranchir du gaz russe

Production annuelle d'électricité issue du gaz russe et croissance prévue de celle issue d'énergies renouvelables *

Production annuelle moyenne d'électricité à partir du gaz russe (2016-2021)

Prévisions de croissance de la production d'électricité renouvelable (2021-2023)



* en Térawatt-heure (TWh)

Source : Agence internationale de l'énergie

















Ecrit par le 3 novembre 2025

Selon les derniers <u>chiffres</u> de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Russie fournit environ 45 % des importations de gaz de l'Union européenne pour les foyers, l'industrie et la production d'électricité. Dans le détail, 16 % de la demande totale en électricité de l'UE est couverte par la production à partir de gaz naturel, dont une part conséquente vient de Russie. Comme l'indique l'AIE, « au cours de la dernière décennie, la production annuelle d'électricité à partir de gaz naturel a varié de 340 TWh à 600 TWh (dans l'UE). Compte tenu des dépendances d'approvisionnement des pays, nous estimons qu'entre 100 TWh et 200 TWh de l'électricité produite dans l'UE à partir de gaz dépend des importations de Russie ».

Malgré cette forte <u>dépendance énergétique</u>, les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie soulignent le potentiel des <u>énergies renouvelables</u> pour combler le fossé créé par un arrêt des échanges avec la Russie. « Nos prévisions indiquent une croissance de production d'électricité renouvelable allant jusqu'à 180 TWh pour la période 2021-2023, soit un niveau presque égal à la valeur la plus élevée de production d'électricité à partir de gaz russe ». Un facteur important à prendre en compte ici cependant est la demande accrue en sources alternatives suscitée par les politiques de transition énergétique menées par les différents États membres de l'UE.

Comme l'illustre notre infographie, la dépendance à l'égard du gaz russe pour la <u>production d'électricité</u> varie fortement entre les pays d'Europe, tout comme leur capacité à augmenter leur production issue de sources renouvelables dans un avenir proche. L'Allemagne et l'Italie sont les plus dépendantes de la Russie à cet égard. Mais alors que l'Allemagne devrait connaître une croissance considérable de sa production d'électricité verte – lui permettant de couvrir sa dépendance vis-à-vis du gaz russe – l'Italie ne dispose actuellement pas des capacités nécessaires de mise en œuvre pour contrer ce problème à l'horizon 2023.

En ce qui concerne les autres pays, l'AIE résume : « la dépendance de la France et des Pays-Bas à l'égard du gaz russe est relativement faible, ce qui permet aux énergies renouvelables d'avoir un potentiel plus élevé pour remplacer le gaz naturel dans le mix électrique. À l'inverse, en Autriche, en Hongrie et en Grèce, le potentiel de croissance des énergies renouvelables reste limité pour s'affranchir de cette dépendance ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le Pays d'Apt et Lucisol s'allient pour développer la méthanisation

3 novembre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 novembre 2025



La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la société aptésienne spécialisée dans le développement de l'énergie solaire Lucisol ont chacune un projet de méthanisation, un processus biologique de dégradation des matières organiques. Les deux entités ont donc décidé de joindre leurs forces pour mener à bien leur projet.

C'est dans les locaux du pôle intercommunal de services aux entreprises <u>Cap Luberon</u> que la <u>CCPAL</u> et <u>Lucisol</u> viennent de signer une convention de partenariat pour une stratégie locale concertée de développement de la méthanisation.

Avec l'adoption de son Plan climat énergie territoral en 2020, la CCPAL souhaite développer la filière biogaz. Pour ce faire, la mise en place d'une unité de méthanisation sur son territoire est à l'étude. Un pré-diagnostic a permis d'identifier 43 000 tonnes de déchets organiques qui pourraient faire l'objet de ce processus afin de produire du biogaz qui servira ensuite à alimenter la station de Gaz naturel pour véhicules (GNV) de l'intercommunalité. De l'engrais naturel sera également produit à partir de ces déchets organiques pour développer une agriculture durable.

Lucisol, quant à elle, traitera 1200 tonnes de déchets organiques par an dans le but de produire de l'électricité et de la chaleur utilisables pour des cultures sous serres et un réseau de chaleur.

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



De gauche à droite : Marie Montagard (chargée de mission énergie de la CCPAL), Frédéric Sacco (vice-président de la CCPAL délégué au développement durable), Gilles Ripert (président de la CCPAL), Roger Fernandez (président de Lucisol), Mireille Dumeste et Pierre Chemet (sociétaires de Lucisol).

V.A.